

Discours de Mme Aline Tagliabue, Maire, lors de la cérémonie de la première pierre des Grands Esserts

Monsieur le président du Conseil d'Etat, Monsieur le conseiller d'Etat, Mesdames Messieurs les anciennes et anciens maires de la commune de Veyrier, Mesdames, Messieurs les maires et conseillers administratifs des communes voisines, Messieurs les conseillers administratifs de la commune de Veyrier, chers collègues, Monsieur le président du conseil municipal, Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, Monsieur le Directeur général de la CPEG (caisse de pension), Monsieur le président de la FIVV (fondation immobilière de la commune de Veyrier), Monsieur le Directeur de l'Hospice Général, Messieurs les Présidents des coopératives d'habitation Latitude, Équilibre, Co-Pac et MPF-Loge, Mesdames et Messieurs concernés de près ou de loin par les Grands Esserts, chers Veyrites

Au nom du Conseil administratif de la commune de Veyrier, c'est avec beaucoup de joie et de légèreté que j'ouvre cette cérémonie marquante, de la première pierre des Grands Esserts.

Joie en lien avec l'historique du projet des Grands Esserts.

Pour ceux qui ne connaissent pas bien la genèse du projet, sachez qu'il y a plus de 30 ans, des discussions ont été initiées quant à la faisabilité de la réalisation d'un nouveau quartier sur ce lieu-dit.

En 2012, un accord a été signé entre la commune et l'Etat, accord qui permettait de définir un cadre clair quant aux nombres d'habitations prévues dans un temps approprié.

Sachez aussi que ce projet n'a pas été initié par la commune, les terrains appartenant à l'Etat.

À cette époque, ni le conseil municipal, ni les habitants de la commune se sont opposés au dit projet.

Si je vous parle aujourd'hui de légèreté, vous allez en comprendre la raison.

À partir du moment où les choses sérieuses ont démarré avec des Plan localisés de quartier, PLQ, les opposants se sont réveillés.

Dans une démocratie comme la nôtre, c'est un droit, bien heureusement.

Néanmoins, il y a un temps pour tout.

Si opposition il devait y avoir, elles auraient dû se faire à la naissance du projet et non pas en cours de route, avec comme effet principal, celui de retarder le plus longuement possible le début des travaux.

Les conséquences de ces oppositions ont été lourdes, plus particulièrement pour la CPEG, principal opérateur de ce nouveau quartier.

Avec plus ou moins 6 ans de retard sur la livraison des premières habitations, le manque à gagner est évident, avec en prime, une augmentation du coût de la construction qui, bien évidemment, se répercutera sur les loyers.

Les perdants seront donc également une partie des futurs habitants des Grands Esserts, qui peinent de plus en plus à vivre décemment, souffrant de l'augmentation des charges incompressibles auxquelles ils font face.

Cela étant dit, mon but n'est pas de m'étendre sur les aspects négatifs en lien avec le passé mais, au contraire, de mettre en lumière les aspects positifs qui ont été développés tout au long du processus d'aménagement de ce nouveau quartier.

Je vous parlais de légèreté, car aujourd'hui, nous pouvons envisager le futur avec sérénité.

Ni recours ni opposition ne sont d'actualité.

Pour la commune, c'est extrêmement important.

Nous avons la responsabilité de mettre à disposition des futurs habitantes et habitants des Grands-Essert et du reste de la commune, des infrastructures de qualité, nécessaires pour la qualité de vie de toutes et tous.

Une école, une crèche, des locaux pour la Police municipale, pour le service social, pour le centre de loisirs, pour les travailleurs sociaux hors murs et pour des sociétés communales ainsi que pour le service des routes et des espaces verts, pourront être mis à disposition dans les années à venir entre 2027 et 2029.

Nous avons également la responsabilité de tous les espaces publics, qui représentent 30 % de la surface totale du quartier, un sacré défi !

Dans une période de grands changements climatiques, nous sommes particulièrement attentifs à mettre tout en œuvre pour avoir un quartier exemplaire en termes de développement durable et de cohésion sociale.

La végétalisation, avec la plantation de centaines d'arbres, des lieux de rencontres et des espaces communs devraient permettre aux habitants de déambuler dans un quartier agréable, proche de la forêt et du bord de l'Arve, avec des cheminements en pleine nature leur donnant accès à Carouge et au centre de Veyrier-village, dans un cadre idyllique.

Nous sommes certains que ce nouveau quartier sera un exemple à suivre, que ses habitants utiliseront en priorité un mode de déplacement doux, que ce soit à pied, à vélo ou en bus, car tout a été mis en œuvre pour favoriser la mobilité douce avec de nombreuses nouvelles lignes de bus et nouvelles pistes cyclables.

Nous souhaitons également que tous les Veyrites puissent en profiter et que les infrastructures mises à disposition leur permettent de limiter leurs déplacements motorisés afin de diminuer les problématiques liées à la mobilité.

Pour conclure j'aimerais rappeler à toutes les personnes présentes aujourd'hui que l'intégration de nouveaux habitants est en lien avec la capacité d'ouverture et d'accueil de tout en chacun.

Je souhaiterais relever encore, que pour la première fois à Veyrier, nous aurons la chance d'avoir des coopératives d'habitations, qui donnent accès à des logements à des prix abordables, dû au fait qu'ils ne sont pas sujet à la spéculation immobilière.

Il est certain que Veyrier est en pleine mutation, que l'arrivée de 3000 nouveaux habitants dans les 12 prochaines années amènera une nouvelle et intéressante dynamique, et n'oublions pas que depuis plusieurs années, notre zone villa connaît également une grande densification, qui elle aussi, engendre l'arrivée de nombreuses nouvelles personnes !

Soyons ouverts, tolérants et curieux et œuvrons ensemble pour que Veyrier reste une belle commune où il fait et fera bon vivre !